

LE TROISIEME CENTENAIRE DE LA BEATIFICATION
DE SAINTE THERESE

LETTRE DE SA SAINTETÉ PIE X (SUITE ET FIN).

Enfin l'amour des nouveautés, qui, de nos jours, dépasse toutes les bornes, ayant fait invasion même jusque dans le champ des sciences ascétique et mystique, il n'est personne qui ne voie combien il importe de garder religieusement les enseignements de Thérèse sur ce double objet. Car "le Tout-Puissant l'a remplie de l'esprit d'intelligence, afin que non seulement elle laissât à l'Eglise de Dieu les exemples de ses bonnes œuvres, mais aussi afin qu'elle l'arrosât des eaux de la sagesse céleste, par la composition de livres, empreints d'une grande piété, sur la théologie mystique et autres sujets." (*Bulle de canonisation*). Celui qui les a lus n'a certes plus besoin de recourir à d'autres ouvrages pour connaître les lois qui régissent une vie de sainteté. L'illustre maîtresse de la piété y indique, en effet, un chemin sûr qui, des rudiments de la vie chrétienne, mène à l'exercice parfait de la vertu; elle y indique avec précision les moyens les plus aptes à redresser les inclinations perverses de l'âme, à calmer ses troubles, à la purifier de ses taches; elle y inculque enfin au lecteur tout ce qui peut l'encourager à la pratique des vertus. Et, de plus, dans toutes ses explications, non seulement elle fait preuve d'une rare science des choses divines, mais elle montre clairement qu'elle connaît à fond la nature du cœur humain, les pièges qui lui sont tendus et ses plus secrets replis. C'est à cette parfaite connaissance de la faiblesse humaine, qui dut incliner profondément son âme tendre à la miséricorde, et c'est d'autant plus à l'ardeur de sa charité qu'il faut attribuer la puissance de son oraison et sa douceur, puissance d'une admirable efficacité pour toucher les âmes, ainsi que l'affirmait Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, à propos des écrits de Thérèse: "Ils ont un pouvoir plus divin qu'humain pour procurer l'amendement de la vie. Aussi seront-ils toujours lus avec fruit non seulement par ceux qui ont charge d'âmes, ou qui désirent s'élever à une plus haute sainteté, mais par quiconque a un tant soit peu à cœur l'accomplissement de son devoir et la pratique de la vertu chrétienne, c'est-à-dire son salut." (*Lettre à M. Bouix*, S. J., 17 mars 1883.)

En fait de théologie mystique, elle parcourt ces régions supérieures de l'esprit avec une telle aisance qu'elle semble y habiter comme en son royaume. Il n'est pas de secret de cette science qu'elle ne sonde et, montant les divers degrés de la contemplation, elle s'élève si haut que ceux-là seuls peuvent la suivre qui connaissent par expérience les affections divines; et néanmoins elle n'explique rien qui ne soit emprunté aux entrailles mêmes de la théologie catholique; elle l'explique